

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 39-183-1912 chargeant M. Deltel Fernand, administrateur de 2e classe des Colonies, des fonctions de secrétaire général du gouvernement.

n° 39-183-1912

Ministère
ACTES DU POUVOIR CENTRAL

Date de publication
20 janvier 1912

Numéro JO
n° 183 du 01/02/1912

Date du numéro
1 février 1912

VISAS

Vu l'ordonnance organique du 18 septembre 1844 rendue applicable à la Colonie par décret du 18 juin 1884

Vu le départ en France de M. Castaing, Secrétaire Général des Colonies, titulaire d'un congé de convalescence

Vu l'arrêté ministériel en date du 27 décembre 1911 affectant M. Deltel (Fernand), Administrateur de 2 e classe des Colonies, à la Côte Française des Somalis ;

TEXTE INTÉGRAL

Art. 1 er . — M. Deltel Fernand, Administrateur de 2 e classe des Colonies, remplira les fonctions de Secrétaire Général du Gouvernement.

Art. 2

— M. Deltel signera par délégation du Gouverneur les mandats de paiement, les ordres de recettes et tous les documents de comptabilité se rattachant à l'exécution des divers budgets dont la comptabilité est tenue au Secrétariat Général.

Art. 3

— Le présent arrêté sera enregistré et communiqué partout où besoin sera.

P. PASCAL.